



Février 2019

Une priorité : la santé

La situation gravissime des hôpitaux et des EHPAD

Nos hôpitaux souffrent des politiques d'austérité conduites depuis de longues années. Aujourd'hui, toute la chaîne de soins est touchée avec des conséquences dramatiques pour les personnels de santé et pour les patients.

Notre tour de France

Face à cette situation, les parlementaires communistes ont organisé le 10 janvier 2018 une rencontre avec de nombreux professionnels de santé. Nous avons alors lancé notre tour de France : **110 visites d'hôpitaux et d'EHPAD ont déjà été effectuées en 2018.**

Le 29 mars, avec Jean-Paul Dufrègne, député de l'Allier, **nous avons visité les urgences du CHU à Clermont-Fd et le centre hospitalier de Billom. Je me suis aussi rendu à l'hôpital de Thiers.** Nous avons mesuré la colère et la souffrance des hospitaliers face à la pénurie des moyens, conséquence des restrictions budgétaires et de la marchandisation du système de santé français.

Un plan d'urgence s'impose

Ces visites ont conforté notre volonté d'exiger du gouvernement un plan d'urgence financé par de nouvelles recettes :

- La suppression de la taxe sur les salaires, versée par les hôpitaux et que ne paient pas les établissements privés (plus de 4 milliards d'euros).

- La lutte contre la fraude aux cotisations des grands groupes industriels et assurantiels (20 milliards d'euros).

- La mise en place de cotisations sociales différenciées pour les entreprises (notamment la baisse des cotisations pour celles qui favorisent l'emploi et la hausse des cotisations pour celles qui font de la spéculation financière).

- La taxation des dividendes.

Pour conforter l'hôpital public et garantir l'accès aux soins de proximité pour tous partout sur le territoire, **il faut recruter d'urgence du personnel de soins et de service.** Nos hôpitaux doivent disposer de plus de moyens budgétaires.

Il faut arrêter de tromper l'opinion en laissant croire qu'on maintiendra l'efficacité de notre système de soins à moyens constants ou pire encore en les réduisant. C'est pourquoi, à chacune de mes interventions, je tiens un discours à contre-courant de celui servi pour justifier la baisse des dépenses publiques.

Depuis 20 ans (plan Juppé), diverses lois ont transformé le service public hospitalier en entreprise. La tarification à l'activité et la création de structures surdimensionnées, telles que les Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT), ont accéléré les regroupements et les fermetures de lits et de services.

Aussi, j'ai été choqué d'entendre le président Macron affirmer que « *l'hôpital ne souffre pas de sous-financement mais de problèmes d'organisation* ». Comment être à ce point coupé des réalités ?

Les EHPAD concernés

Les EHPAD sont confrontés aux mêmes difficultés, qu'il s'agisse des personnels, épuisés à la tâche, ou des résidents et leur famille.

Sur ce dossier sensible, **j'ai écrit à Madame la Ministre de la santé le 18 juillet 2018 pour attirer son attention sur le manque de personnels** et les conséquences de cette pénurie quant aux conditions de travail et au temps insuffisant accordé aux résidents.

Face aux difficultés pour recruter des dirigeants d'établissement, j'ai aussi proposé de faciliter les conditions d'accès à cette responsabilité dans les petites structures.

Sur le centre hospitalier d'Ambert

En ce qui concerne l'implantation du scanner par courrier du 24 septembre 2018, j'ai de nouveau interpellé le directeur de l'Agence

Régionale de Santé (ARS) sur le caractère indispensable de cet équipement pour le devenir de l'établissement.

Dans sa réponse, il m'a assuré que cette implantation ne posait aucun problème et suivait son cours, en précisant que *« la perspective prochaine d'un nouveau directeur est de nature à accélérer la mise en œuvre de l'autorisation »*.

Sur le centre hospitalier de Thiers

J'ai sollicité l'ARS à plusieurs reprises pour que les besoins les plus urgents soient pris en compte et que les investissements immobiliers indispensables soient réalisés rapidement.

Le 11 septembre, j'ai rencontré la directrice par intérim de l'établissement, ainsi que l'équipe médicale et le personnel technique.

Le 16 novembre, j'ai reçu le directeur de l'ARS pour faire le point des mesures envisagées à la suite de sa visite de l'établissement, que j'avais sollicitée.

Notre action locale sur les déserts médicaux

Conformément aux engagements que nous avons pris durant la campagne électorale avec mon suppléant Eric Dubourgnoix, **nous avons mis en place un atelier de circonscription** pour travailler sur les actions à mettre en œuvre pour faire reculer les déserts médicaux qui s'amplifient, notamment avec le départ en retraite de nombreux praticiens généralistes.

Nous souhaitons accompagner les acteurs locaux dans leur volonté de mettre à la disposition des praticiens les structures nécessaires à un exercice collectif de leur profession, en étudiant les solutions susceptibles de **redonner une attractivité médicale à nos territoires ruraux**.

Ainsi, en complément des projets de maisons de santé, **la réflexion s'est engagée sur l'intérêt que représentent désormais les centres de santé** dont l'implantation s'accroît, y compris en milieu rural. Ces structures offrent un cadre susceptible de répondre à l'attente de praticiens qui souhaitent pratiquer leur activité médicale sous statut salarié.

Le forum sur la santé

Nous l'avons organisé **le 19 mai à Ambert**. Plus de 100 personnes ont participé, en présence de 3 intervenants très impliqués sur les dossiers des déserts médicaux et des centres de santé :

- **Bernard Lorton, Maire d'Aubusson d'Auvergne et Président du pays Vallée de la**

Dore, nous a fait part des mesures du contrat local de santé afin de favoriser l'attractivité médicale et l'accueil des professionnels de santé. Le pays a misé sur le parcours d'installation des professionnels, du stage à l'installation, en favorisant la promotion du territoire.

- **André Accary, Président du Conseil départemental de Saône-et-Loire**, qui a initié les premiers centres de santé de proximité à l'échelle d'un département, nous a fait part de son expérience et du travail d'équipe qui a permis cette réalisation grâce à l'implication des élus locaux, des institutions, des établissements et professionnels de santé parmi lesquels les médecins libéraux.

- **Eric May, Président de l'Union Syndicale des Médecins de Centres de Santé (USMCS)**, nous a informés des actions de promotion de santé et sur la prise en charge globale, préventive et curative, des patients par les centres de santé. La fédération des centres de santé et l'USMCS accompagnent plusieurs dizaines de projets sur les territoires fortement démedicalisés.

L'atelier citoyen

Animé par Eric Dubourgnoix, il réunit des élus locaux, des professionnels de santé et des syndicalistes.

A la suite du forum, qu'il avait préparé, l'atelier citoyen a fait la synthèse des propositions et des attentes du territoire et les a transmises à la commission d'enquête parlementaire, mise en place à l'Assemblée nationale et chargée de travailler sur *« l'égal accès aux soins sur l'ensemble du territoire et la lutte contre la désertification médicale »*. **Le rapport rendu a effectivement intégré certaines exigences exprimées sur notre territoire.**

L'atelier citoyen a aussi débattu des propositions du plan de santé, présenté en septembre.

Même si les opinions divergent sur certaines propositions, **la participation à l'écriture de la proposition de loi que rédigent les parlementaires de mon groupe** permettra d'intégrer des dispositions partagées au sein de l'atelier.

L'exemple billomois

Nous nous appuyerons aussi sur **la démarche engagée par la municipalité de Billom qui travaille sur la mise en place d'un centre de santé tout en menant une lutte exemplaire pour la défense de son hôpital local.**